



municipalité de saint-antoine-sur-richelieu

1060, rue du Moulin-Payet, bureau 1
Saint-Antoine-sur-Richelieu (Québec) J0L 1R0
Téléphone : (450) 787-3497 • Télécopieur : (450) 787-2852
Courriel : municipalite@saint-antoine-sur-richelieu.ca

2^{ème} APPEL DE CANDIDATURES

Un citoyen non agriculteur pour le Comité consultatif en agriculture (CCA)

Le Conseil de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu a donné avis de motion lors de la séance ordinaire du 12 janvier 2010 en vue de l'adoption d'un règlement constituant un Comité consultatif agricole (CCA), laquelle adoption a été reportée en mars 2010 étant donné qu'il manque un membre pour la formation du CCA, soit un citoyen non agriculteur. En effet, lors de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 2 février 2010, 3 citoyens se sont portés candidats et ont été nommés sur ledit Comité. Il s'agit de messieurs Camille Girouard (citoyen agriculteur), André Chagnon (citoyen agriculteur) et Pierre Lauzon (citoyen non agriculteur), auxquels le Conseil adresse ses remerciements pour cet engagement.

Nous vous rappelons que ce comité se penchera sur divers dossiers en rapport avec l'agriculture, tels que la production et les pratiques agricoles, la protection de l'environnement, la cohabitation avec les autres occupants du territoire, la réglementation municipale d'urbanisme, bref tout ce qui est susceptible d'avoir un impact sur celle-ci.

Ce 2^{ème} appel de candidatures est lancé pour compléter le comité par un citoyen non agriculteur étant donné que le Comité doit être constitué de cinq membres ayant droit de vote, dont deux agriculteurs (messieurs Camille Girouard et André Chagnon), deux citoyens non agriculteurs (monsieur Pierre Lauzon) et un Conseiller municipal (monsieur Serge Archambault). Ils seront assistés par l'inspecteur municipal en bâtiments et environnement (monsieur Marc Béland) qui agira comme secrétaire et personne ressource et celui-ci n'aura pas droit de vote.

Le nombre de réunions prévu est d'environ six par année et elles se tiendront en soirée. Une allocation de présence mensuelle est remise aux membres du comité.

Les objectifs et le rôle du comité sont principalement d'assister le Conseil municipal et de lui faire des recommandations pour les dossiers relatifs à l'agriculture que lui soumet celui-ci.

Les séances apportent des échanges intéressants et stimulants entre les membres provenant de différents horizons sociaux et professionnels. Nous demandons aux citoyens non agriculteurs qui seraient intéressés à faire partie du CCA, de faire parvenir une lettre de motivation à la Municipalité au plus tard à 16h00, le vendredi 26 février 2010, soit par la poste au 1060, rue du Moulin-Payet, Saint-Antoine-sur-Richelieu, J0L 1R0, par courriel : m.beland@saint-Antoine-sur-richelieu.ca ou par télécopieur : (450) 787-2852.

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec l'inspecteur en bâtiments et environnement, au 450-787-3497 ou par courriel m.beland@saint-antoine-sur-richelieu.ca.

11 février 2010